

**Zeitschrift:** Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier  
**Herausgeber:** Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier  
**Band:** 24 (2008)

**Buchbesprechung:** Comptes rendus

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COMPTES RENDUS

**Léo Bysaeth, Anne-Lise Grobety, Marc Perrenoud & Loyse Renaud Hunziker, *Un socialiste chaux-de-fonnier au xx<sup>e</sup> siècle. André Sandoz 1911-2006*, Neuchâtel, Éd. Alphil, « Biographie », 2007, 216 pages.**

Luc van Dongen avait déjà évoqué, dans les *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* (n° 13, 1997, pp. 25-45), la figure du socialiste André Sandoz et son activité au sein des Amis de l'Espagne républicaine. Quelques mois après sa disparition, c'est aujourd'hui une biographie qui lui est consacrée par un collectif d'auteurs. L'ouvrage tient certes davantage d'un hommage amical que de l'analyse critique et froide d'un parcours public. Il est toutefois remarquablement documenté et s'appuie sur de nombreux propos et écrits du socialiste chaux-de-fonnier, en particulier un *Hommage à 18 partenaires de ma vie* qu'il a rédigé tardivement. C'est donc un peu aussi un livre d'André Sandoz qui nous est proposé, mais un livre enrichi par un commentaire et des mises en perspective qui permettent de dresser le portrait d'une personnalité politique progressiste sans doute assez typique.

Le parcours d'André Sandoz présente des traits intéressants. Tout d'abord, c'est un socialiste chrétien, largement influencé comme d'autres dans cette région par l'héritage du pasteur Paul Pettavel. Par ailleurs, ses études en France et sa rencontre avec André Philip et Paul Nizan, que l'on retrouve parmi les fameux «partenaires» de sa vie, lui ont ouvert des horizons nouveaux. De même que son engagement très actif en faveur de

l'Espagne républicaine. Après avoir été durant sept ans conseiller d'État minotaire, il préfère se présenter à la présidence de sa ville de La Chaux-de-Fonds, qu'il assume pendant une dizaine d'années. Il a encore été député au Grand Conseil neuchâtelois et conseiller national. Aussi a-t-il connu presque tous les rouages de l'engagement socialiste dans les institutions politiques.

Au fil des propos d'André Sandoz transparaît un militant socialiste classique, inspiré par des idéaux généreux, mais aspiré par le réalisme quotidien de son engagement dans des institutions où les rapports de force ne lui sont pas souvent favorables. Une certaine lucidité s'exprime ainsi parfois: «La propriété foncière, déclare-t-il par exemple en 1987, est à mon avis la principale pierre d'achoppement, actuellement, au développement d'une vie harmonieuse telle que nous souhaiterions la voir s'établir tant au niveau local qu'au niveau du pays». Le constat est révélateur et intéressant. L'homme est en outre cohérent puisque le couple Sandoz a fait don à la ville de La Chaux-de-Fonds de l'immeuble familial qu'il possédait à la rue de la Promenade 8 et 10.

Reste à évoquer l'orateur André Sandoz. Les deux extraits de discours présentés dans l'ouvrage concernent la solidarité internationale. Ce qui n'est probablement pas dû au hasard. «Au cours du dernier siècle de notre histoire, déclare-t-il ainsi le 25 avril 1963, au lendemain de l'exécution du militant espagnol Julian Grimaud par le régime criminel de Franco, [...] celui de la civilisation industrielle et de la prise de conscience par la classe des producteurs de ses intérêts et de sa dignité, qui a été

aussi l'occasion de confrontations, violentes parfois, entre l'ordre établi et les aspirations du prolétariat, le martyrologue de la classe ouvrière s'est allongé de manière impressionnante». Le 22 mai 1967, c'est pour la liberté du peuple grec qu'il affirme qu'une «victoire momentanée du fascisme en un endroit quelconque de notre Terre est une menace pour nous aussi, pour nos droits démocratiques et pour nos libertés politiques et syndicales».

«Et puis, le sens de la fraternité, ça, c'est fondamental.», disait encore André Sandoz en 2003.

Charles Heimberg

**Luc van Dongen, *Un purgatoire très discret*, Paris, Perrin/Société d'histoire de la Suisse romande, 2008, 650 p.**

Dans cet ouvrage original, Luc van Dongen analyse l'accueil fait en Suisse aux 500 réfugiés, cette marée brune, noire, grise dont les dossiers reposent dans les archives du Ministère public de la Confédération. Ce dépouillement, complété par l'examen de nombreux documents répartis dans sept pays, a permis d'établir un corpus classé de la façon suivante: les fascistes qui ont quitté la Botte au lendemain de l'arrestation de Mussolini en juillet 1943, suivis par les néofascistes orphelins de la République de Salò; les collaborateurs qui s'échappent à chaque effritement du mythique État français; les nazis qui prennent le large au moment où s'écroule le Reich construit pour mille ans. Après un prologue qui définit les enjeux de la recherche et son contexte historiographique, cet important travail de 650 pages est construit en trois parties, la pre-

mière étant consacrée à la présentation des fugitifs, de leurs prétentions et de leurs espoirs, la seconde décrivant les aléas de la politique de l'autorité fédérale, la troisième énonçant le sort réservé à ces hôtes, ceux qui sont rentrés après la période des épurations, ceux qui se sont établis ou qui ont émigré en Amérique, scientifiques recyclés aux États-Unis ou tortionnaires jugés encore utiles en Amérique latine.

Dans *Pour eux la Suisse* van Dongen examine chaque cas, chaque requête, avec la précision de l'archiviste. Il établit les classements, énumère les compromissions ou les crimes du passé. Il cite leurs demandes, laissant ainsi au lecteur le soin de mesurer la fragilité de ces gens qui ont tant valorisé la supériorité des élites et la beauté du sacrifice. Leur insigne humanité explique sans doute que persiste sur le chemin de l'exil le conflit entre royalistes ralliés au Duce et hiérarques du nouvel ordre, comme s'affichent le mépris ou la haine entre collaborateurs pétainistes et ceux dépendant de Laval ou Darnand. L'opinion s'étonne du luxe dans lequel vivent certains réfugiés italiens, la fille de Mussolini par exemple, Edda Ciano, ou la facilité avec laquelle les intellectuels français distillent dans la presse lémanique leurs leçons de maurassisme. Les affidés de la Croix gammée sont obligés à une présence plus discrète, internés souvent, puis refoulés à moins de bénéficier d'une protection bien introduite.

*Arrangement avec le Mal* décrit l'élaboration laborieuse d'une politique d'accueil pour ces fugitifs non pressentis, alors que les juifs et les victimes du totalitarisme s'étaient heurtés à une doctrine inébranlable et vertueuse. Cette comparaison n'est pas explicitement développée dans l'ouvrage, mais si le refoulement des uns a été possible par

l'antisémitisme latent et la peur du communisme, la tolérance adoptée pour les nouveaux venus résulte de raisons arbitraires : sympathie, bonne éducation, connivence idéologique, intérêts économiques, recommandation d'industriels ou messes basses du clergé, pressions des Alliés enfin. La voix des Alliés est surtout celle des Américains qui dès l'arrestation de Mussolini mettent en garde la Suisse d'accepter sur son sol les principaux dirigeants de l'Axe ou de ses vassaux. À la fin du conflit la réalité change quelque peu, Allen Dulles, chef à Berne des renseignements en Europe, encourage le recrutement des scientifiques et des spécialistes de la lutte contre le communisme. L'art suisse aura consisté à respecter ces critères tout en les présentant comme découlant de la pratique ancestrale de la neutralité et du refuge. L'opinion ne fut guère informée et le parlement laissé de côté. Si dans la première partie les citations permettaient au lecteur de saisir l'hypocrisie des demandeurs d'asile, dans la seconde partie les nombreuses références aux lettres émanant de l'autorité dévoilent la naturelle bonne conscience et le cynisme allégrement porté de Rothmund, von Steiger, Pilet-Golaz, pour ne citer que ces trois-là.

Dans *Leur transition* l'historien étudie ce que sont devenus ces trois groupes de réfugiés et les apports de cette étape helvétique. Les fascistes venus en 1943 sont presque tous rentrés au pays, retrouvant leur statut antérieur, industriels à la tête des entreprises, diplomates recyclés au ministère des Affaires Étrangères, militaires casés dans l'armée. Cette bonne fortune, outre le fait que le monde est ce qu'il est, provient de la fragilité économique de l'Italie de l'après-guerre et de l'existence du Parti communiste le plus important de toute l'Europe

atlantisée. Van Dongen souligne aussi la spectaculaire réussite de l'éditeur Mondadori et du couturier Pucci. Le semi-exil des Italiens en Suisse leur a permis d'attendre l'achèvement rapide de l'épuration et de nouer des contacts utiles avec le personnel du gouvernement Badoglio et les Alliés. Leur séjour suisse ne leur a pas appris les délices de la démocratie, la plupart hanteront les multiples groupes monarchistes ou néofascistes. Quant aux enfants de Salò, ils ont été pressés par la Confédération de quitter les lieux, tout juste aidés à émigrer outre Atlantique en bénéficiant des bonnes œuvres des ordres religieux.

Le séjour des collabos français fut plus long, les condamnations de la Libération plus durables qu'en Italie. Il fallut donc attendre les amnisties ou l'arrivée au pouvoir d'Antoine Pinay en 1952. Moins d'économistes dans les rangs gris que parmi les bruns et les noirs pour justifier un retour nécessaire au redémarrage économique de la nation. Politiques, écrivains, journalistes purent au moins se faire éditer en Suisse et Paul Morand dut, hélas, attendre 1967 pour toucher son épée d'académicien. Si les Allemands et les Autrichiens ont été internés et rapidement refoulés, il y a des exceptions. Les diplomates qui étaient en fonction en Suisse furent jugés moins coupables, et les Anglais et les Américains se servirent d'eux pour la mise en place de l'administration de leur zone d'occupation. D'autres étaient des scientifiques ou des industriels qui collaboraient déjà avec des entreprises suisses. Ils trouvèrent donc des parrains pour faire carrière dans le pays ou être recrutés par des sociétés américaines.

Dans sa conclusion Luc van Dongen demeure prudent. Il s'étonne de l'ampleur de cette cohorte de rescapés et du pragmatisme mis en œuvre par la

Confédération. Il dit que le pays était attirant par sa position géographique, sa souveraineté et sa prospérité conservées, et parce que les liens économiques avaient été renforcés avec les États de l'Axe. S'il faut distinguer entre les trois groupes d'expatriés, les Italiens sont repartis les premiers grâce à l'amnistie de 1946 et au changement de camp opéré par le Royaume. Les pétainistes furent ceux qui séjournèrent le plus longtemps, bénéficiant du meilleur accueil, tout particulièrement en Suisse romande. Quant aux nazis, leurs dossiers furent traités en sourdine, souvent en collaboration avec les Américains, où le goût des bonnes affaires se combinait avec l'anticommunisme. La morale pesa bien peu dans ce deal est le mot de la fin, que dire d'autre ?

Michel Busch

**Matthieu Leimgruber, *Solidarity without the state? Business and the shaping of the Swiss welfare state, 1890-2000*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, 330 pages.**

Parmi les revendications ouvrières qui ont marqué la grève générale de 1918 en Suisse se trouvait le droit à une assurance vieillesse... Entre cette revendication de l'après-Grande Guerre, le versement des premières rentes, trente ans plus tard, puis la ratification par votation démocratique de la formule des «trois piliers» contre le projet des «retraites populaires» présenté par une partie de la gauche en 1972, le chemin a été rude et son issue a profité aux plus riches, les assureurs privés.

Cette formule de l'AVS *made in Switzerland* a été présentée à la popula-

tion suisse comme un bien commun raisonnable pour un petit pays, mais elle était, en réalité, destinée à favoriser un empire financier helvétique : le marché des assurances privées. Elle a ensuite été prise pour modèle d'excellence par d'autres nations riches comme les États-Unis et la Hollande. La stratégie a consisté en une formule mixte, conçue pour financer publiquement une pension de vieillesse minimale qui offre aux citoyens une protection sociale, certes, mais insuffisante, afin qu'ils se voient obligés de recourir à des compléments individuels pour pouvoir garantir une certaine sécurité pour leurs vieux jours. D'où le titre ironique *Solidarité sans l'État* ?

L'ouvrage de Mathieu Leimgruber est le résultat d'années de recherches, menées en Suisse, aux États-Unis et en Hollande, qui révèlent, à l'aide d'un corpus de sources riches et inédites (fonds d'archives publics et privés), les enjeux cachés d'un objet encore peu étudié. La puissance des banques suisses est connue dans le monde entier et a généré de nombreuses études, nous dit l'auteur, mais il n'en va pas de même pour le discret secteur des assureurs dont le poids financier et politique est pourtant immense...

Cette étude, d'une grande actualité, déconstruit le mythe du bien-être social en Suisse. Elle met en lumière les choix des autorités qui ont très tôt cédé aux pressions des milieux économiques et qui ont délaissé les moins favorisés. En effet, la fameuse «formule des trois piliers» permet aux salariés masculins, qualifiés et bien rémunérés de l'industrie et des services de s'offrir une prévoyance professionnelle sur mesure. À l'opposé, les bas salaires, les arts et métiers, les emplois peu qualifiés et à temps partiel, les femmes et la main-d'œuvre étrangère

seront mal ou pas du tout couverts par leurs cotisations de base.

Cette recherche a également le mérite de réconcilier l'intérêt qu'une lecture atypique de l'histoire économique peut avoir pour l'histoire sociale. Dans sa dernière partie, M. Leimgruber met en évidence concrètement ce que «vieillir à l'ombre des trois piliers» veut dire et dévoile, à travers la privatisation progressive de l'assurance-vieillesse, à quelle sauce nous serons mangés...

Mari Carmen Rodriguez

**Jean-Marie Pellaux, *L'affaire Pilatus. Les milieux engagés et la Suisse officielle face aux exportations d'armes (1978-1985)*, Fribourg, ASTP, 2008, 250 pages.**

L'affaire Pilatus – ou faut-il dire les affaires Pilatus, puisque cette histoire dure plus de quinze ans, avec des périodes d'intense polémique et des périodes d'étiage – a été un combat récurrent de la nouvelle gauche pacifiste et tiers-mondiste tout au long des années 1980 et 1990. On se souvient de ses principales étapes: une première polémique publique en 1978, avec les articles d'Ariel Herbez dans l'hebdomadaire *Tout va bien*, une deuxième polémique publique ouverte par un article de Roger de Diesbach dans le quotidien *Le Matin*, alimentée ensuite par les organisations pacifistes et tiers-mondistes et close par un débat parlementaire où une majorité défend l'avionneur de Stans, puis une troisième polémique en 1992-1993, dans le contexte de l'embargo contre l'Afrique du Sud, avec les pressions de l'ONU et des articles de Jean-Philippe Ceppi dans le *Nouveau Quotidien*, qui se terminera

cette fois par une révision de la loi sur l'exportation du matériel de guerre. On connaît aussi les positions en présence: d'un côté, on met en avant le fait que le Pilatus P 7 est un avion qui peut facilement être armé, qu'il est même conçu pour cela, et qu'il doit donc être soumis à une autorisation d'exportation légale, telle qu'elle a été définie par la loi acceptée par les Chambres en septembre 1972; de l'autre, on conteste, jusqu'à l'absurde, la possibilité d'une telle transformation et donc la nécessité d'un visa officiel. Le débat est compliqué par un contre-feu utilisé par l'avionneur et ses soutiens: si les pacifistes obtiennent gain de cause, l'entreprise devra massivement licencier... Argument qui porte en ces temps où le chômage connaît en Suisse une explosion longtemps contenue par le renvoi des travailleurs saisonniers. À gauche, les syndicats y seront sensibles.

Nourri de nombreuses archives et témoignages, l'ouvrage de Pellaux rend compte de ces étapes, les deux premières surtout, sans bouleverser la chronique connue, mais en l'étayant solidement et en l'enrichissant de péripeties qui étaient restées plus discrètes, comme les diverses pressions diplomatiques, anglaises, norvégiennes, américaines ou chinoises, exercées sur le Conseil fédéral au tournant des années 1980 pour qu'il restreigne les exportations du fameux avion. Là où cette lecture laisse sans voix, c'est devant la mauvaise foi du Conseil fédéral dans cette affaire, qui, les documents cités par l'auteur sont accablants, ment constamment, avec un aplomb de maquignon. Le conseiller fédéral George-André Chevallaz, le patron de la Division politique du Département des Affaires étrangères Edouard Brunner, le secrétaire d'Etat Robert Probst et quelques ambassadeurs

ne sortent pas vraiment grandis de cette lecture.

S'interrogeant sur les motivations du Conseil fédéral à défendre avec tant de constance l'avionneur nidwaldien, Pellaux, après avoir bien montré l'interpénétration étroite des milieux industriels, militaires et politiques que favorise le système de milice, évoque trois arguments: stratégique, commercial, idéologique. Il y a d'une part les impératifs de la politique de sécurité qui exigeraient une industrie d'armement compétitive – vérité admise comme celle qui, plus tard, voudra que l'existence même du pays dépende de l'existence d'une compagnie nationale d'aviation. Étant donné l'exiguïté du marché national, cette industrie munitionnaire doit exporter pour vivre. Il faut donc permettre à Pilatus, et plus largement à son principal actionnaire Oerlikon-Bührle, de faire un maximum de profit à l'étranger. Il y a enfin l'idée, toujours prégnante dans les élites bourgeoises malgré vingt ans de formule magique, que toute opposition à la politique fédérale est porteuse de subversion crypto-communiste. En 1990, l'affaire des fiches illustrera *ad nauseam* cette mentalité gouvernementale qui refuse la discussion raisonnable et criminalise la divergence.

Dans une autre optique, tout aussi intéressante, le livre de Pellaux illustre aussi le poids de la presse lorsqu'elle joue son rôle de contre-pouvoir et de garant d'une certaine transparence démocratique. C'est elle qui à plusieurs reprises alerte et relance l'affaire. Mais il est vrai aussi que le public de ces années-là pouvait encore être scandalisé par l'hypocrisie et la collusion...

Alain Clavien

**Heinz Nigg (Hrg), *Wir sind wenige, aber wir sind alle. Biografien aus der 68er-generation in der Schweiz, Zurich, Limmat, 2008, 444 pages.***

Comme l'indique explicitement le sous-titre, ce livre réunit des récits de vie, une quarantaine, de personnages pour qui Mai 68 a joué un rôle important, ou qui ont joué un rôle important dans le Mai 68 suisse. Dans un style oral retravaillé, agréable à lire, chacun et chacune, de l'ancienne Conseillère fédérale à l'artiste plasticien, de la féministe engagée dans les médecines douces au responsable d'association à vocation humanitaire, rappellent sur une quinzaine de pages ses origines sociales, son enfance, ses études, sa participation aux «événements», avant de livrer son appréciation sur le poids de cet engagement pour la suite de son parcours politique, intellectuel, professionnel parfois aussi.

On trouvera dans ces pages des souvenirs, une ambiance et une atmosphère, des jeunesse plus frondeuses parfois que ne le laisserait penser la position actuelle du locuteur. On y trouvera aussi un regard souvent plus attendri que critique sur son propre parcours, parfois même une grande autosatisfaction, ce qui ne va pas sans engendrer parfois ce malaise suscité par tant de livres de témoignages sur 68...

À qui l'ouvrage est-il destiné, à qui parle-t-on? Difficile à dire... En tout cas, les historiens n'y trouveront pas leur compte: peu de dates précises, de nombreuses allusions, pas d'index des noms de personnes ou des organisations, qui aurait été utile pour celui qui n'a pas connu la période et qui chercherait un témoignage sur les comités de soldats, par exemple. On se dit alors qu'il s'agit

peut-être d'un ouvrage de célébration pour anciens combattants? Alors n'hésitons pas: santé et conservation!

A.C.

**Jean-Pierre Tabin, Arnaud Frauenfelder, Carola Togni & Vérona Keller, *Temps d'assistance, Lausanne, Antipodes, 2008, 327 pages.***

Cet ouvrage collectif dresse un portrait des politiques d'assistance en Suisse et de leur évolution. Il montre, à partir d'une observation de la situation dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud, de quels discours ont fait l'objet les modalités du secours apporté par la collectivité publique à ceux dont les ressources étaient insuffisantes.

Ces débats sont nés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le contexte de l'explosion de la question sociale sous l'effet de l'industrialisation. Ils ont d'emblée été marqués par le caractère conservateur des institutions de l'État fédéral moderne, caractérisées notamment par le poids prépondérant de la commune. En effet, c'est là que se jouait, et que se joue toujours, le droit de bourgeoisie, ou droit de cité, qui détermine la différence entre un citoyen et un simple habitant. Or, l'un des principes cardinaux de l'assistance publique helvétique a tout d'abord consisté à attribuer l'obligation de secourir l'indigent à sa commune d'origine. Certes, cela n'a été appliqué que partiellement, des secours aux simples habitants ayant été aussi introduits. Le canton de Neuchâtel a par ailleurs adopté très tôt le principe du secours dans la commune de domicile, évitant ainsi la banqueroute de certaines communes

rurales. Mais cette question a été partout vivement débattue.

D'une manière générale, le législateur est plus généreux sur les principes en temps de crise économique, parce qu'il veut éviter une explosion sociale, même si c'est alors leur application qui tend à se rigidifier; il l'est par contre beaucoup moins en temps de prospérité. Par ailleurs, la question de l'assistance se pose en quelque sorte en aval des autres instruments de protection sociale progressivement mis en place. Ainsi n'intervient-elle par exemple pour un chômeur que si l'indemnité de son assurance ne suffit pas, ou ne suffit plus. L'assistance publique n'a ainsi pas seulement été rendue nécessaire par la paupérisation du XIX<sup>e</sup> siècle, elle peut l'être aujourd'hui sous l'effet du démantèlement du droit aux assurances sociales.

L'évolution respective des législations neuchâteloise et vaudoise donne à voir un même mouvement vers le principe de l'assistance au lieu de domicile et vers sa professionnalisation, qui aura pour effet de renforcer la surveillance. Un recentrage sur la «véritable mission» de l'assistance, c'est-à-dire le secours aux enfants, aux infirmes et aux personnes âgées, est également affirmé dès lors que la crise économique des années trente est passée. Plus tard, c'est la question de la légitimité des secours qui donne lieu à des critères et à des réponses de nature psychologisante. Enfin, le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle se caractérise par une redécouverte de la pauvreté et par l'instauration d'un droit un peu plus solide à l'assistance publique auquel s'associent des mesures actives d'insertion. Au fil de cette évolution demeure évidemment la double fonction de l'assistance, protectrice d'une part,

disciplinaire d'autre part (éduquer, mettre au travail, traquer les abus).

Après cette rapide synthèse des débats politiques, qui ne dit rien encore des pratiques sur le terrain et de leurs effets, les auteurs traitent dans une seconde partie de l'assistance publique aujourd'hui. Pour ce faire, ils ont enquêté auprès des acteurs de terrain, les professionnels de l'assistance et ceux qui y ont recours. Leur idée était d'inscrire les constats du présent dans une perspective historique, d'y insuffler en quelque sorte une dimension temporelle qui les rende plus intelligibles. Ils n'y parviennent que partiellement dans la mesure où les éléments qui sont mis en relation ne se correspondent pas vraiment. Ainsi, dans cet ouvrage fort riche et intéressant, la parole des acteurs du passé de l'assistance publique manque autant que la critique des discours politiques les plus contemporains sur la stigmatisation des pauvres et des soi-disant abuseurs.

Charles Heimberg

**Alessandro Portelli, *Storie orali. Raconto, immaginazione, dialogo*, Rome, Donzelli, 2007, 462 pages.**

Alessandro Portelli a recueilli dans ce volume une vingtaine d'articles écrits dans des contextes très différents au cours des trente dernières années. Certains d'entre eux n'étaient disponibles jusque-là que dans des éditions très confidentielles. Ils ne couvrent pas toute l'expérience de l'auteur en matière d'histoire orale. Mais ils complètent son œuvre majeure, portant sur la mémoire du massacre nazi des Fosses Ardéatines à Rome (*L'ordine è già stato eseguito*.

*Roma, le Fosse Ardeatine, la memoria*, Rome, Donzelli, nouvelle édition complétée par des documents sonores, 2004). Ils nous font regretter encore une fois que ces travaux n'aient jamais été publiés en français (à l'exception d'un article, «Un travail de relation. Quelques observations sur l'histoire orale», dans *Le cartable de Clio*, n° 4, Le Mont-sur-Lausanne, LEP, pp. 18-28).

Dans son introduction, l'auteur explique qu'il n'a retouché qu'au minimum ces textes dont il a voulu respecter les contextes en y maintenant «les marques du temps passé, y compris les rides». Il ajoute qu'en les relisant, et en les traduisant pour certains, il s'est étonné de se «rendre compte de combien de temps, de travail et de passion [il avait] dédié à quelque chose que beaucoup considèrent aujourd'hui comme obsolète, et que nous appelons la classe ouvrière». Nous rappeler que l'intérêt épistémologique de l'histoire orale réside dans une attention privilégiée à la subalternité, c'est là sans doute l'un des intérêts majeurs de ce livre !

Au fil de ces textes, d'utiles réflexions méthodologiques en matière d'histoire orale sont proposées. Par exemple, il est inutile de discuter indéfiniment des conditions de la transcription; ses effets de réduction, de manipulation et de transformation sont en effet inévitables. La richesse narrative des sources orales n'est ainsi pas reproductible sous une forme écrite. Il faut en avoir conscience, même si le recours à la transcription est sans doute inévitable pour rendre compte de la recherche. En outre, la question de savoir si les sources orales sont dignes de foi est toujours posée. Elle l'est en particulier parce que la même question se pose naturellement beaucoup moins pour les documents écrits. Elle l'est aussi

parce que leur caractère non exhaustif et partiel va de soi.

L'un des aspects significatifs des travaux d'Alessandro Portelli porte précisément sur la complexité du rapport à la vérité. En effet, les sources orales rapportent parfois des légendes, des informations erronées, mais dont la répétition et la persistance les transforment à leur tour en faits d'histoire. Ainsi, lorsqu'il travaillait sur l'histoire ouvrière de la ville de Terni, l'auteur a interrogé de nombreux ouvriers sur la mort de Luigi Trastulli, l'une des victimes de la répression sociale de l'après-guerre. Il avait été tué en 1949, lors d'une manifestation de protestation contre l'approbation du Pacte Atlantique. Mais la mémoire collective situe régulièrement sa mort à un autre moment, celui de la lutte contre les licenciements aux aciéries en 1952-1953. Ce processus, nous dit Portelli, permet d'inscrire la mort du jeune ouvrier au cœur de l'expérience collective de lutte de classe à Terni, mais aussi d'atténuer la souffrance et la perte d'estime de soi provoquées par l'absence de réaction, sur le moment, à cet assassinat.

Cette étude des représentations collectives et des légendes ne cède en rien au post-modernisme. Les témoignages sont toujours croisés avec d'autres sources. Mais plusieurs questions se posent encore autour de l'histoire orale. Par exemple, en quoi le récit d'un itinéraire ouvrier individuel est-il représentatif et contribue-t-il à la construction d'une histoire collective? Le caractère épique et la structure à la fois linéaire, de la révolte à la prise de conscience, et cyclique, par des épisodes répétés d'affrontement avec l'autorité, du témoignage de Valtèro Poppoloni est ainsi analysé par l'auteur. Il se présente comme la manifestation d'une repré-

sentation de la justice autour de l'idée de symétrie: il fallait que la société soit équilibrée, que la parole donnée soit respectée, de même que les droits et les devoirs au travail. Dès lors qu'il est examiné avec cette grille de lecture, ce récit ouvrier singulier devient emblématique d'une culture plus collective.

Alessandro Portelli n'a jamais quitté le terrain de la récolte des sources orales et de leur analyse historique. Il a associé ses travaux à ses recherches dans le domaine de la littérature nord-américaine. Il est retourné à Terni en 2004-2005 lorsque les ouvriers ont défendu les Aciéries que la Thyssen-Krupp voulait fermer. Il a aussi recueilli des témoignages de protagonistes victimes des violences policières de Gênes en 2001. Il a ainsi travaillé sur des temporalités diverses, à la fois sur des narrations mémorielles d'événements anciens et sur des témoignages pris sur le vif.

Un recueil d'essais est parfois hétéroclite, d'une cohérence difficile à percevoir. Il peut aussi, comme dans ce cas, nous donner un grand livre.

Ch. H.

**Vanessa Maher, *Tenere le fila. Sarte, sartine e cambiamento sociale. 1860-1960*, Turin, Rosenberg & Sellier, «La storia & le storie», 2007, 391 pages.**

Cet ouvrage d'histoire d'une anthropologue porte sur une thématique sociale méconnue, parce que marginale. Loin du récit masculin de la concentration ouvrière, la figure de la couturière et de son travail à domicile évoque un métier dévalorisé. «Ah, le métier. C'est rester à la maison, les jambes gonflées, les veines variqueuses. C'est cela le métier de la

couturière !» (p. 24) L'auteure, qui a repris ici du matériel de recherche qu'elle avait collecté à Turin dans les années 80 pour le croiser avec d'autres sources plus récentes, met toutefois en évidence une sociabilité inventive et des modes d'organisation sociale aussi imaginatifs qu'inattendus. Elle montre que l'œil attentif de la couturière savait lire l'habillement comme un véritable code social à force de fréquenter des personnes «distinguées» et de les observer. Ce qui n'a pas empêché pour autant ces femmes de ne pas comprendre pourquoi on les interrogait et pourquoi on s'intéressait à elles.

L'enquête concerne la ville de Turin, mais elle se prolonge par une comparaison avec les couturières parisiennes. Elle n'évoque pas les usines FIAT et la grande concentration ouvrière, mais une production disséminée qui a fait de la capitale piémontaise, avant l'émergence de Milan, la seconde capitale européenne de la mode après Paris. De 1860 à 1960, ce secteur d'activité y a connu un très fort développement, puis un déclin inexorable. Son histoire se situe au croisement de deux dimensions, sociale et de genre. L'organisation corporative du textile a ainsi marqué fortement la différence entre tailleurs et couturières. En outre, le travail à domicile des femmes s'est étendu dans ce secteur, grâce notamment à l'invention de la machine à coudre, dans des conditions très favorables. Cette extension a favorisé la croissance de la production textile malgré la tendance générale à la concentration économique parce que cela permettait davantage d'exploitation. Aussi ce travail féminin à domicile a-t-il été un véritable facteur de développement. Mais le spectre de la prostitution et le contrôle moral de ces jeunes ouvrières ont également servi de prétexte à leur confinement dans des structures productives défavorables.

Quant au travail proprement dit dans les ateliers, celui des «petites couturières», les plus jeunes, il était organisé de manière très hiérarchique, sous la direction autoritaire d'un coupeur, seule fonction masculine, ou d'une première couturière; et il fallait alors «voler avec les yeux» si l'on voulait acquérir ces habiletés qui donnaient l'espoir d'obtenir un meilleur statut.

Les propos des couturières montrent qu'elles sont très nombreuses à avoir exercé ce métier par nécessité économique, sans autre motivation. Ils rendent compte des difficultés rencontrées pour apprendre un métier dont la maîtrise suscitait des jalouses et des protections; mais constituait aussi une véritable dot pour ces jeunes femmes. Beaucoup ont d'abord travaillé dans des ateliers avant d'exercer, une fois mariées, à leur domicile. Mais le regard anthropologique de Vanessa Maher la mène à bien d'autres constats encore pour le premier xx<sup>e</sup> siècle. Comment expliquer par exemple ce regard stéréotypé sur les couturières qui leur a attribué tellement de désinvolture, y compris lors de ces grèves «gaies» au cours desquelles elles ne manquaient pas de soutien? C'est peut-être parce qu'au-delà de leurs difficultés matérielles, les «petites couturières» ont profité d'une certaine liberté de mouvement, exceptionnelle, à cause des vêtements qu'elles devaient aller livrer. Et qu'elles prenaient parfois un certain plaisir à fabriquer.

La sociabilité de ces couturières était elle aussi originale et présentait un caractère «hétérosocial», notamment par le fait d'une complicité qui se développait l'âge venu avec leurs clientes bourgeois. «Parce que maintenant, nous dit l'une d'entre elles (p. 235), ils vont au théâtre en blue jeans et en chemise. Par conséquent, il n'y a

plus de distinction, on ne profite plus de l'occasion ; par exemple, j'ai fait un très grand nombre de pièces quand il y a eu l'inauguration du Regio, l'unique occasion à l'époque de mettre des habits longs à Turin». Mais cette sociabilité atypique ne manquait pas, évidemment, de susciter des réactions négatives, voire même de nourrir la misogynie des cercles ouvriers.

Après guerre, l'histoire des couturières turinoises a été marquée par le sentiment du déclin. Créé en 1953 pour contester le déplacement à Rome de l'organisme national de la mode, le Circolo delle Caterinette (littéralement le Cercle des Catherinettes, en référence non pas à la patronne des filles à marier, mais à celle des jeunes professionnelles) a organisé, pendant une vingtaine d'années, la fête annuelle qui mêlait les jeunes couturières aux étudiants. C'est parmi les anciennes animatrices de ce cercle que Vanessa Maher a d'ailleurs trouvé plusieurs de ses interlocutrices. Leur bilan au moment de fermer le Cercle était très clair : «Les petites couturières ont disparu. Les jeunes fréquentent des cours de taille et de confection pour se perfectionner, elles n'exercent plus dans les ateliers, elles ne se promènent plus avec des grands cartons pour remettre de fabuleux habits à de riches femmes, et elles se contentent de maigres gains» (p. 343).

Cette histoire des couturières de Turin, qui est celle d'un réseau artisanal à haute qualification n'ayant rien à voir avec les situations contemporaines en matière de production textile, s'est déroulée dans un contexte économique et social dont elle nous révèle à sa façon l'évolution. C'est une histoire paradoxale où la subalternité a côtoyé des formes d'affirmation dans l'espace public, mais aussi sur le plan privé.

Ch. H.

**Maria Roselli, *Amiante & Eternit. Fortunes et forfaitures, Lausanne, Éditions d'en bas et CAOVA, 2008, 255 pages.***

Les *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* ont déjà évoqué, en 2006, le drame décalé et discret des victimes de l'amiante. Il est décalé parce qu'il relève d'une temporalité qui fait apparaître des cancers de l'amiante après une période si longue qu'il peut alors être difficile de le faire reconnaître pour ce qu'il est, c'est-à-dire la conséquence aussi bien d'un travail qui est extrêmement dangereux que d'une irresponsabilité sociale et éthique de l'employeur qui l'a organisé ; il est discret parce que sa négation procède justement du silence et de l'indifférence.

La traduction en français de l'ouvrage de Maria Roselli, paru en 2007 à Zurich, tombe à point nommé pour nous rappeler ce drame industriel qui n'a rien d'une fatalité et l'inscrire dans sa dimension internationale. Il présente côté à côté le récit des espoirs de profits et des aveuglements suscités par l'usage de cette fibre soi-disant miraculeuse, «aux mille possibilités», et les témoignages de quelques-uns de ceux qui en sont les victimes.

Ce qui frappe dans cette affaire dramatique, c'est d'une part la grande précocité, dès le début du xx<sup>e</sup> siècle, des constats inquiétants et des avertissements quant aux dangers pernicieux de l'amiante, en particulier à propos de l'asbestose, cette fibrose pulmonaire dont les symptômes apparaissent en premier lieu, puis, plus tard, pour le cancer de l'amiante proprement dit ; c'est d'autre part le cynisme, les réticences bureaucratiques et les froides décisions

négatives quant à des reconnaissances et des indemnisations qu'ont eu à subir des victimes ou leurs familles de la part d'Eternit comme de la SUVA.

Ce livre, qui fait parler des témoins et complète ainsi par une dimension humaine immédiate le froid développement d'un scandale social d'envergure, présente des exemples dramatiques et touchants. Parmi les victimes dont il est question, il en est qui avaient simplement travaillé quelques semaines, durant leur adolescence, pour gagner de l'argent de poche au moment des vacances. Il y a cet ouvrier portugais victime de sa migration dans ce pays «où coulent le lait et le miel», et dont la veuve ne parvient pas à se faire indemniser sous des prétextes indignes. Et ce réseau de recrutement pour l'usine glaronnaise de Niederurnen dans des villages du Salento, près de Santa Maria di Leuca, au sud de l'Italie. Beaucoup, saura-t-on jamais combien, sont tombés malades une fois revenus au pays. Ils meurent du cancer, loin du lieu de leur contamination, sans indemnités ni pour leurs soins, ni pour leurs proches.

Mais les empoisonnements n'ont pas eu lieu qu'en Suisse. La multinationale Eternit faisait par exemple partie de ces sinistres entreprises helvétiques qui ont employé des travailleurs forcés venus des pays de l'est en Allemagne, au temps du national-socialisme. Elle possède d'ailleurs des sites dans le monde entier. Par exemple au Piémont, à Casale Montferrato, c'est là que de jeunes hommes et femmes meurent du cancer de l'amiante pour avoir simplement été des enfants d'ouvrières d'Eternit qui rentraient à la maison pleines de poussière.

Le problème moral posé par le drame de l'amiante est en réalité relié à l'existence d'un véritable lobby qui a

longtemps lutté, et continue de lutter, non sans efficacité, contre la reconnaissance du problème et l'interdiction de l'usage de l'amiante. Il a tergiversé, il a fait traîner les décisions, il a soi-disant gagné du temps. En gagnant surtout un plus grand nombre de victimes encore. Il a ainsi clairement renforcé la nature criminelle de cette affaire. Et l'ouvrage de Maria Roselli nous montre qu'elle se poursuit encore aujourd'hui dans le monde, puisqu'il existe encore des pays qui refusent toujours d'inscrire l'amiante dans la liste des poisons industriels à proscrire.

Le drame de l'amiante s'annonce interminable. Quelque 125 millions de personnes y sont encore exposées professionnellement dans le monde, en particulier en Asie. Et l'ampleur des travaux de désamiantage qui sont nécessaires multiplie les risques dans des sociétés, en Suisse ou ailleurs, où la sécurité des travailleurs n'est vraiment pas assurée avec suffisamment de rigueur, comme le montrent les statistiques effroyables des accidents du travail.

Le livre de Maria Roselli ne pousse pas à l'optimisme. Il nous fait toucher du doigt l'immensité de la tâche, à travers une longue durée et de grands espaces, de ceux qui luttent à la fois pour la reconnaissance des faits, pour leur réparation dans la mesure où elle est possible, et pour qu'ils ne puissent plus jamais se reproduire. Cependant, le fait qu'ils existent et tentent de s'organiser est déjà un joli gage d'humanité face au cynisme des industriels empoisonneurs et à la réticence pinailleuse des bureaucrates.

Ch. H.



L'ASSOCIATION POUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER (AEHMO) a pour but de mieux faire connaître l'histoire économique, sociale et politique de la Suisse romande et en particulier celle du mouvement ouvrier, par le biais de colloques, de conférences, d'expositions, de publications.

Elle s'intéresse aux sujets les plus variés : partis politiques, syndicats, presse, salariés, conditions de travail, relations hommes-femmes, vie quotidienne, activités culturelles et sportives... sous un aspect critique, permettant d'appréhender les lumières et les ombres de l'histoire du mouvement ouvrier.

Elle recueille et conserve des documents de toute nature, textes manuscrits ou imprimés, photos, affiches, enregistrements, etc., concernant l'histoire du mouvement ouvrier. Ces documents sont déposés à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne ; ils peuvent être consultés par les chercheurs et les personnes intéressées en s'adressant au Département des manuscrits, BCU, 1015 Lausanne-Dorigny.

En adhérant à l'Association (25 francs pour les membres individuels, 100 fr. pour les membres collectifs, y compris la livraison du Cahier annuel), en la soutenant financièrement, en lui confiant les documents que vous détenez, vous participez à son effort de construire une mémoire collective du mouvement ouvrier.

*Dans ce numéro :*

**Gabriele Rossi**, « Giú le mani dall'Officina ! » Traces de grève à Bellinzona

**Fabrice Bertrand**, Les instituteurs vaudois et leur association professionnelle. De l'amicalisme vers le syndicalisme (1856-1925)

**Charles Heimberg**, Redire l'importance de l'histoire des migrations

## Archives

*Les archives de l'AEHMO*

**Michel Busch**, L'AEHMO a des ancêtres ; Le fonds Currat ; Almanachs socialistes

**Nuno Pereira**, Le fonds Michèle et Pierre Maillard

*Les Archives contestataires*

*Les archives du CIRA*

*Le Portail du mouvement ouvrier*

## Comptes rendus

**AEHMO, case postale 5278, 1002 Lausanne**

[www.aehmo.org](http://www.aehmo.org)

Diffusion en librairie :

Éditions d'en bas,

30 rue des Côtes-de-Montbenon, 1003 Lausanne

ISBN 978-2-8290-0359-2



9 782829 003592